



Les Artisans du Patrimoine de la CAPEB, des professionnels expérimentés

Propriétaires, Architectes, adressez-vous à des professionnels compétents !

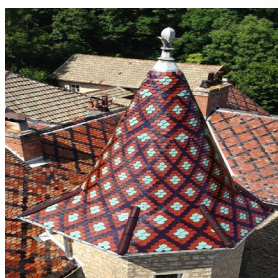
S'adresser à un artisan titulaire du CIP Patrimoine, c'est choisir une entreprise compétente pour vos travaux de rénovation et de restauration du patrimoine bâti.

Les Artisans du Patrimoine

- utilisent et maîtrisent les matériaux locaux ;
- connaissent les spécificités architecturales et constructives locales ;
- respectent le bâti ancien, son histoire et ses particularités.

L'entreprise artisanale est

- proche de chez vous, connue et reconnue ;
- souple et réactive ;
- soucieuse d'embellir votre environnement qui est aussi le sien ;
- habituée à travailler avec des collègues d'autres corps d'état dans le souci partagé de respecter le bâti.



À la recherche d'un savoir-faire particulier pour restaurer ou entretenir un bâti ancien ?
Consultez notre annuaire
www.artisansdubatiment.com

ou contactez
la CAPEB de votre département
www.capeb.fr

DES ARTISANS COMPÉTENTS POUR L'ENTRETIEN ET LA RESTAURATION DU PATRIMOINE BÂTI

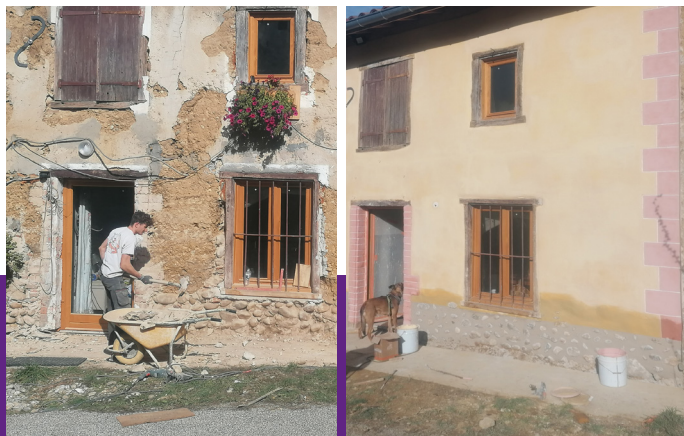
Avec le Certificat d'Identité Professionnelle, les artisans du patrimoine prouvent leurs compétences

www.capeb.fr



LE CIP :

UN GAGE DE CONFIANCE



Le CIP Patrimoine vous indique
que l'artisan qui en est porteur est :

- capable de procéder à une évaluation de votre bâti sur la base d'une réelle expertise ;
- doté d'un savoir-faire particulier ;
- formé au respect et aux spécificités du bâti ancien (techniques et matériaux locaux...) ;
- sensibilisé à l'histoire de l'art et à l'architecture.

Les Artisans du bâtiment spécialisés dans l'entretien et la restauration du patrimoine

- maîtrisent les savoir-faire spécifiques à ces chantiers très particuliers ;
- savent analyser et diagnostiquer leurs interventions ;
- se forment régulièrement ;
- concilient tradition et modernité ;
- entretiennent et restaurent avec le souci de préserver l'environnement.

Le respect des caractéristiques patrimoniales des édifices est une préoccupation constante des artisans du bâtiment qui interviennent sur le bâti ancien.

Qu'ils soient titulaires du CIP Patrimoine, ECO Artisans ou porteurs de la marque Handibat ou Silverbat, ils sont compétents pour intervenir à bon escient et dans les règles de l'art tant pour améliorer les performances thermiques des bâtis que pour les rendre accessibles à tous.



Les Artisans du Patrimoine travaillent sur tout type de bâti ancien.

Le CIP Patrimoine, curriculum vitae de l'entreprise

Le CIP Patrimoine (Certificat d'Identité Professionnelle Patrimoine) a été créé par la CAPEB en 1998.

Il permet de renseigner les maîtres d'oeuvre et les maîtres d'ouvrage, sur l'identité professionnelle des artisans qui portent ce label en mettant en évidence leurs références de chantiers qui se rapportent spécifiquement au patrimoine.

Pour en savoir plus
www.patrimoinebati.capeb.fr

